R

reçu le 3 7bre 1780

Monsieur

il y a quelques années que par une de vos lettres
vous m'apprenies que mr Barrail mon confrere
vous avoit porté une boëtte ou cassette de planches
pour les jambes fracturées, et quelle etoit
entre les mains des commissaires que lorsque
le rapport en seroit sorti vous me feriés part
du jugement de la compagnie.
je suis d'autant plus allarmé et faché etre
de le savoir que ce moyen a causé la
mauvaise configuration de la portion de

a Lieu des maladies sur tous ceux de ma
connoissance qui sucessent souvir les parties
presont toutes vavries selon le vicieux deplacement
ou. les chevaux chement des os. comme
je suis en partie fiés par les os de ceux qui sont
morts et par les jambes des ceux qui existent.
je vous prie de ce Monsieur de voir la bonté
des militaires sur les deux questions suivantes
1ere
cette roote car ou soye le vain l'est elle reconnue
efficacement preferable aux moyens en usages
jusqu'à ce jour par les bon practiciens dans
tous les hopitaux
2de
un chirurgien est il oblige des reproches
de ses confreres et des dommages envers ses
malades s'il soutient ce moyen de pres
la probation publique de l'académie.
la solution de ces questions m'est indispensa
blement necessaires je vous suplie de m'accorder
un de vos moments de loisirs pour y satisfaire.

Je ne suis point ingrat envers votre compagnie quelques affaires domestiques, des indispositions et les occupations de mon etat mont empeché de satisfaire mon gout en mentretenant avec elle et de remplir mes vües. au rien vous oubliés de madresser le programme du prix de lannée qui doit par parvenu a la comunauté

Je desire que votre santé soit parfaite pour que vous puissiés conserver des jours precieux a la chirurgie et a la republique des lettres aussi longtems quelles en auront besoin.

Jay lhonneur detre avec les sentimens de la plus respectueuse considération

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur

Leclerc

m[aîtr]e en art correspond
de la cademie royale
de chirurgie

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

S.T ETIENNE E.N F.Z

A Monsieur

Monsieur Louis
secretaire perpetuel de
l'academie Royale de
chirurgie

A paris